**Formulaire pour la soumission des nominations (à envoyer à votre groupe géopolitique d’ici le 30 avril)**

Le [Prix Cremer-Passy](https://www.ipu.org/fr/actualites/actualites-en-bref/2022-02/parlementaire-de-lannee-le-nouveau-prix-cremer-passy) sera décerné à un parlementaire dont les actions exceptionnelles ont contribué à un avenir plus solidaire, plus juste, plus sûr, plus durable et plus équitable. Le lauréat sera annoncé le 30 juin.

**Règles à observer pour la soumission des nominations** [**– le Règlement du Prix Cremer-Passy ainsi que ses critères sont disponibles sur la page suivante**](https://www.ipu.org/fr/file/13598/download)

* Les [groupes géopolitiques](https://www.ipu.org/fr/propos-de-luip/membres/groupes-geopolitiques) reçoivent les nominations au Prix Cremer-Passy des délégations parlementaires, conformément à leurs règlements internes respectifs, et les transmettent au Secrétariat de l’UIP avant le 30 avril à 18 h 00 (HNEC).
* Chaque groupe géopolitique peut soumettre plus d’une nomination.
* Les délégations nationales à l’UIP peuvent soumettre des suggestions à leur groupe géopolitique en ce qui concerne les nominations.
* Les nominations doivent être accompagnées d’une lettre de candidature signée par le président du groupe géopolitique, exposant les raisons pour lesquelles ils estiment que le parlementaire ou groupe de parlementaires mérite d’obtenir le Prix Cremer-Passy.
* La nomination doit être accompagnée d’une image haute définition du nominé.
* Veuillez remplir un formulaire par nominé.

**Prénom du nominé :**

**Nom du nominé :**

**Courriel du nominé :**

**Téléphone mobile du nominé :**

**Pays :** Sélectionnez un pays

**Chambre parlementaire :**

**Date de l’élection du nominé ou de sa nomination : \*** cliquez pour sélectionner une date

**Veuillez décrire ici de quelle manière le nominé s’est distingué *"dans la défense et la promotion des objectifs de l’Organisation et contribue à un monde plus uni, plus juste, plus sûr, plus durable et plus équitable."* (article 2.1) :**